

Management de projet - Gestion avancée de projet : qualité, coûts, délais et risques

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Spécifique :
- **Support à l'entreprise - Organisation et études**
 - **Support à l'entreprise - Systèmes d'information et de télécommunication**
 - **Support à l'entreprise - Ressources humaines**
 - **Support à l'entreprise - Stratégie commerciale, marketing et supervision des ventes**
 - **Construction, bâtiment et travaux publics - Conception et études**
 - **Industrie - Conception, recherche, études et développement**

La certification s'adresse exclusivement aux secteurs du numérique, de l'ingénierie, des études, du conseil, de l'évènement et des traductions relevant de la Branche des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils.

Code(s) NAF : **90.04Z**, **82.30Z**, **68.32A**, **68.20B**,
43.32C, **25.11Z**, **74.30Z**, **63.12Z**,
63.11Z, **62.09Z**, **62.03Z**, **62.02B**,
62.02A, **62.01Z**, **58.29C**, **58.29B**,
58.29A, **58.21Z**, **58.12Z**, **71.20B**,
71.12B, **74.90B**, **78.30Z**, **78.10Z**,
73.20Z, **70.22Z**, **70.21Z**

Code(s) NSF : **310**

Code(s) ROME : **M1802**, **H1102**, **M1806**, **F1106**, **M1402**

Formacode : **32035**

Date de création de la certification : **14/03/2018**

Mots clés : **gestion des risques projet**,
Gestion de la qualité coûts délais de projet,
Planification de projet, **management de projet**

Identification

Identifiant : **3756**

Version du : **11/07/2018**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [L'accord sur la formation professionnelle et l'apprentissage du 25 juin 2015 posant le principe des parcours certifiants de branche](#)

Non formalisé :

- [Le management de projet est fondamental car il est au cœur de l'ensemble des activités des entreprises de la branche professionnelle. Le référentiel des métiers de la Branche liste les métiers adressant les compétences en gestion de projet](#)
- [L'étude sur l'évolution des compétences, des formations et de l'emploi en Gestion de Projet et de ses composantes dans le secteur de l'Ingénierie, OPIIEC, 2013](#)
- [L'observatoire dynamique de la branche](#)

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

La certification « **Management de projet - Gestion avancée de projet : qualité, coûts, délais et risques** » vise à attester les compétences spécifiques des salariés de la branche dans la conduite de projet.

La présente certification vérifie la maîtrise des compétences associées aux activités suivantes :

- A1 - Définir le périmètre du projet
- A2 - Planifier la mise en œuvre du projet
- A3 - Planifier les coûts du projet
- A4 - Gérer les risques et les opportunités du projet
- A5 - Gérer la qualité du projet

Cette certification s'inscrit dans un parcours de certifications global en Management de projet composé de 7 certifications complémentaires et distinctes inscrites à l'inventaire :

Gestion opérationnelle de projet

Gestion avancée de projet : qualité, coûts, délais et risques

Management des acteurs du projet

Gestion d'un projet numérique

Gestion d'un projet d'ingénierie

Gestion commerciale et contractuelle d'un projet

Gestion de programme et de portefeuille de projets

L'acquisition des certifications peut être cumulée sur plusieurs années en vue d'obtenir des certifications de parcours validés par la branche professionnelle.

Les compétences en management de projet sont fondamentales car elles sont au cœur de l'ensemble des activités des secteurs du numérique, de l'ingénierie, des études, du conseil, de l'évènement et des traductions relevant de la branche des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils.

Les salariés de la branche mobilisent des compétences en management de projet spécifiques et adaptées, qu'elles soient techniques, managériales ou comportementales. Ils interviennent sur différents types d'expertise, auprès de différents secteurs donneurs d'ordre, interagissent à différentes phases de projet et font face à des contextes projets en forte évolution et de plus en plus complexes en termes de :

- Périmètres : équipes internationales, gouvernance multi-acteurs...

- Attentes clients : exigences accrues sur le respect des engagements délais, coûts, risques, stratégie d'innovation...

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- CQP Administrateur systèmes et réseaux (ASR)
- CQP Manager de la Sécurité et des Risques de l'Information (MSRI)
- CQP Géomaticien (GEOM)
- CQP Administrateur des Bases de Données (ADB) : en cours de renouvellement
- CQP Architecte Technique (ARTECH) : en cours de renouvellement
- CQP Concepteur en Ingénierie de Restauration (CIR) : en cours de renouvellement
- CQP Dessinateur des Lots Techniques du Bâtiment (DLTB) : en cours de renouvellement
- CQP Développeur Nouvelles Technologies (DNT) : en cours de renouvellement

Descriptif général des compétences constituant la certification

A1 - Définir le périmètre du projet

Public visé par la certification

C11 - Identifier les exigences fonctionnelles et techniques des livrables du projet à partir de la demande client

C12 - Définir et formaliser le périmètre du projet en cohérence avec la demande et/ou des exigences techniques et fonctionnelles.

C13 - Valider les jalons et la définition des livrables auprès de l'ensemble des parties prenantes

A2 - Planifier la mise en œuvre du projet

C21 - Décomposer le projet en éléments de management simple (par livrable, par phase, cycle de vie, etc.) en vue d'en définir les modalités de mise en œuvre

C22 - Déterminer et caractériser les tâches à réaliser (ressources, délais, résultats attendus et modalités de validation) selon le périmètre du projet défini et les contraintes de réalisation

C24 - Ordonnancer les tâches du projet afin d'estimer la durée et de définir le planning projet

C25 - Identifier le(s) chemin(s) critique(s) du projet afin d'identifier les tâches pouvant affecter le bon déroulement du projet

C26 - Valider le planning général du projet auprès de l'ensemble des parties prenantes

A3 - Planifier les coûts du projet

C31 - Estimer les coûts selon les tâches à réaliser et les ressources à mobiliser et déterminer le budget du projet

C32 - Définir et suivre le financement et l'écoulement financier tout au long du projet

A4 - Gérer les risques et les opportunités du projet

C41 - Identifier et qualifier les risques et opportunités du projet afin d'en optimiser sa mise en œuvre

C42 - Proposer des stratégies de gestion des risques et opportunités et définir les plans d'actions associés afin d'atténuer l'impact/la probabilité du risque

A5 - Gérer la qualité du projet

C51 - Définir et formaliser un Plan de Management (PMP) ou un Plan Qualité Projet (PQP)

C52 - Définir les indicateurs de la qualité du projet et leurs modalités de suivi en cohérence avec périmètre du projet défini

C53 - Identifier les points de contrôle et les mettre en œuvre

C54 - Définir les plans d'actions et d'amélioration de processus ou de produits / livrables projet

- Les salariés des secteurs du numérique, de l'ingénierie, du conseil, des études, de l'évènement et des traductions relevant de la Branche des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils

Modalités générales

La certification a pour objectif d'attester, par l'évaluation, la maîtrise des compétences professionnelles, quel que soit le moyen par lequel elles ont été acquises.

La certification est accessible pour certifier ou positionner un candidat par rapport aux compétences professionnelles constitutives de la certification et repérer les compétences validées ou celles nécessitant un accompagnement (formation, mise en situation en entreprise, tutorat...).

La certification est basée sur un test adaptatif en ligne d'une durée approximative de 60 mn accessible sur différents terminaux (ordinateur fixe ou portable, smartphone, tablette).

Les questions permettent de simuler des mises en situation comparables à celles rencontrées dans l'environnement professionnel.

La certification est obtenue sur la base de l'attribution d'un score.

Liens avec le développement durable

niveau 2 : certifications et métiers pour lesquels des compétences évoluent en intégrant la dimension du développement durable

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

La certification permet aux salariés de :

- Faire reconnaître leurs compétences et leur expérience aussi bien dans leur entreprise que sur le marché du travail
- Servir de repère pour valoriser leurs compétences acquises et identifier celles à renforcer
- Avoir la garantie de bénéficier d'une évaluation équitable, objective et fiable

Pour l'entité utilisatrice

La certification permettra aux entreprises de :

- Valoriser leurs salariés et attester de la capacité de l'entreprise à travailler dans un environnement projet auprès des clients
- S'assurer des compétences en management de projet de leurs salariés
- Bénéficier d'une plateforme digitale d'évaluation qui intègre une approche par les compétences leur permettant d'accompagner leur démarche de GPEC (évaluation des compétences, identification des besoins en formation, valorisation des parcours et accompagnement des mobilités professionnelles...)

Evaluation / certification

Pré-requis

- Etre salarié d'une entreprise des secteurs du numérique, de l'ingénierie, du conseil, des études, de l'évènement et des traductions relevant de la Branche des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils
- Justifier d'une pratique en management de projet

Compétences évaluées

L'ensemble des compétences constituant la certification sont évaluées :

A1 - Définir le périmètre du projet

C11 - Identifier les exigences fonctionnelles et techniques des livrables du projet à partir de la demande client

Centre(s) de passage/certification

- CPNE Branche des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils
- La plateforme d'évaluation en ligne est accessible depuis le site du Fafiec :
- Entreprises : <https://www.fafiec.fr/entreprises/valider-et-certifier-les-competences>

C12 - Définir et formaliser le périmètre du projet en cohérence avec la demande et/ou des exigences techniques et fonctionnelles.

C13 - Valider les jalons et la définition des livrables auprès de l'ensemble des parties prenantes

A2 - Planifier la mise en œuvre du projet

C21 - Décomposer le projet en éléments de management simple (par livrable, par phase, cycle de vie, etc.) en vue d'en définir les modalités de mise en œuvre

C22 - Déterminer et caractériser les tâches à réaliser (ressources, délais, résultats attendus et modalités de validation) selon le périmètre du projet défini et les contraintes de réalisation

C23 - Ordonnancer les tâches du projet afin d'estimer la durée et de définir le planning projet

C24 - Identifier le(s) chemin(s) critique(s) du projet afin d'identifier les tâches pouvant affecter le bon déroulement du projet

C25 - Valider le planning général du projet auprès de l'ensemble des parties prenantes

A3 - Planifier les coûts du projet

C31 - Estimer les coûts selon les tâches à réaliser et les ressources à mobiliser et déterminer le budget du projet

C32 - Définir et suivre le financement et l'écoulement financier tout au long du projet

A4 - Gérer les risques et les opportunités du projet

C41 - Identifier et qualifier les risques et opportunités du projet afin d'en optimiser sa mise en œuvre

C42 - Proposer des stratégies de gestion des risques et opportunités et définir les plans d'actions associés afin d'atténuer l'impact/la probabilité du risque

A5 - Gérer la qualité du projet

C51 - Définir et formaliser un Plan de Management (PMP) ou un Plan Qualité Projet (PQP)

C52 - Définir les indicateurs de la qualité du projet et leurs modalités de suivi en cohérence avec périmètre du projet défini

C53 - Identifier les points de contrôle et les mettre en œuvre

C54 - Définir les plans d'actions et d'amélioration de processus ou de produits / livrables projet

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Aucun

nces/parcours-certifiants-pro.html

- Salariés : <https://www.fafiec.fr/entreprise-s/valider-et-certifier-les-competences/parcours-certifiants-particuliers.html>

La validité est Temporaire

5 ans

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Un certificat électronique est envoyé aux candidats ayant réussi. Le candidat accède au détail de son évaluation sur la plateforme via son espace sécurisé.

Plus d'informations

Statistiques

Les compétences en gestion de projet (niveau de maturité allant de la gestion d'un projet simple à la direction et la coordination de plusieurs projets stratégiques et opérationnels simultanés) adressent plus de 100 métiers présents dans le référentiel des métiers de la branche professionnelle <http://referentiels-metiers.opiiec.fr/accueil>

Autres sources d'information

www.fafiec.fr

Espace entreprises : <https://www.fafiec.fr/entreprises/valider-et-certifier-les-competences/parcours-certifiants-pro.html>

Espace Salariés : <https://www.fafiec.fr/entreprises/valider-et-certifier-les-competences/parcours-certifiants-particuliers.html>